

**ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA VALLEE DU GARDON**

272 route de Saint Jean du Gard
30140 ANDUZE

Monsieur Michel BENAZET
Mairie de GENEARGUES
30 GENERARGUES

Anduze, le 22 Août 2001

Monsieur le Maire,

La saison touristique qui s'achève a de nouveau été marquée par des animations et manifestations nocturnes fréquentes qui ont entraîné des nuisances importantes pour les familles qui résident dans les habitations situées en bordure du Gardon. D'année en année nous constatons que ces nuisances se multiplient et se prolongent de plus en plus tard dans la nuit.

La situation particulière du site, dont la résonance est très importante rend tout à fait insupportable, même à l'intérieur des maisons vitres fermées, le bruit amplifié par les sonorisations puissantes qui sont utilisées.

Nous avons également constaté que des feux de camps sont organisés sur les rives de la rivière ce qui, outre les risques d'incendie qu'ils peuvent occasionner, constitue également une gêne importante car cela entraîne des bruits tard dans la nuit.

Notre association, qui regroupe les riverains concernés par ces problèmes , a pour objet l'opposition à toute opération susceptible de créer des nuisances notamment sonores dans la vallée du Gardon.

Nous vous demandons donc de bien vouloir intervenir auprès des personnes responsables de ces nuisances afin qu'elles y mettent fin dès à présent et que ces pratiques contraires à la loi sur le bruit soient définitivement abandonnées.

Nous sommes certains que vous comprendrez l'importance que nous attachons au caractère naturel et calme de notre belle région, ainsi que le bien fondé de notre demande. Nous sommes disponibles pour vous rencontrer et rechercher avec vous une solution à ce problème.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

La Présidente

Copie aux membres adhérents

L. GARO

